

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Motion für HGV-Investitionen im grenzüberschreitenden
Eisenbahnverkehr (02.3121)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Berclaz, Philippe

Citations préféré

Berclaz, Philippe 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Motion für HGV-Investitionen im grenzüberschreitenden Eisenbahnverkehr (02.3121), 2002*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 21.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Transports et communications	1
Chemin de fer	1

Abréviations

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Transports et communications

Chemin de fer

MOTION
DATE: 11.12.2002
PHILIPPE BERCLAZ

Contre l'avis du Conseil fédéral qui voulait la transformer en postulat, le Conseil des Etats a adopté par 29 voix une motion de David (pdc, SG). Celle-ci demandait de prévoir, dans la loi fédérale sur le raccordement de la Suisse orientale et romande au réseau européen des LGV, la possibilité de **déroger au principe de territorialité pour les investissements** dans les infrastructures ferroviaires étrangères, lorsque c'est dans l'intérêt de la Suisse. Le Conseil fédéral se voyait aussi chargé de trois tâches: 1) électrifier et doubler la ligne Schaffhouse-Singen et la ligne Schaffhouse-Waldshut, 2) développer les nœuds ferroviaires de Bregenz, Feldkirch (A) et Singen (D), 3) ouvrir des négociations avec l'Autriche et l'Allemagne afin que le tronçon Lindau-Geltendorf soit électrifié de 2005 à 2010. Le Conseil national a transmis la motion sous forme de postulat.¹

1) BO CE, 2002, p. 456; BO CN, 2002, p. 2067; SGT, 19.6.02.